

« de Lyon, fol. 4, article seul. Asavoir une pie de jardin
 « des pies Besson, faisant partie d'une vigne que fut de feu
 « Denis Dallieres, assiz audit Lyon, en la Coste S^t Sebas-
 « tien, au tertitoire du Perrier ou du Griffon, icelle pie
 « confrontant la rue neuve Besson du vent. »

Fol. 857, terrier Dechalles, de juillet 1551 :

« Jean Gaudin, marchand revendeur, demeurant à
 « Lyon, fol. 7, v., article seul. Asavoir une pie de jardin
 « des pies Besson, faisant partie d'une vigne que fut du
 « couvent des Cordeliers (7), assiz audit Lyon, en la rue
 « Besson, autrement de la Monnaye, confrontant ladire
 « rue Besson de vent. »

Dans le fond de Saint-Nizier, liasse 58, n° 15, se trouve une pièce intitulée :

« Ceux qui tiennent de la vigne de l'Hospital (8) vendue
 « a Claude Besson, lequel la baille a pies, et les responcez
 « recuez par maistre Jehan Compare, notaire royal », et
 « les trois derniers inscrits sur cette liste, sont :

« Jehan Gaudin, alias Paulmier, verrier, tient une pie
 « et demy, a present en jardin, et a respondu le xxiii juil-
 « let 1544. »

« Estienne Blein et Catherine sa femme, tiennent une
 « pie et demy, a present en jardin, et a respondu le
 « xvi juillet 1544. »

(7) Cette parcelle provenait, comme celle de Blein, de la vigne de Dallieres et non des Cordeliers.

(8) Il y a dans cette liste des pies provenant de la vigne de l'Hôpital confondues avec d'autres provenant de celle de Dallieres.